

No 11-522-XIF au catalogue

**La série des symposiums internationaux
de Statistique Canada - Recueil**

**Symposium 2005 : Défis
méthodologiques reliés aux
besoins futurs d'information**



2005



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

ANONYMISATION ET DIFFUSION DE LA BASE DE DONNÉES EU-SILC : PROBLÈMES DE PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS DANS UN ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

Jean-Marc Museux¹

RÉSUMÉ

L'EU SILC, acronyme de European Union - Statistics on Income and Living Conditions ou, en français, Statistiques communautaires sur le revenu et les conditions de vie, est un outil destiné à rassembler a posteriori des microdonnées de sortie harmonisées recueillies dans 27 pays européens. Il a pour but de fournir des données transversales annuelles sur les revenus et les conditions de vie, ainsi que des données longitudinales sur les revenus comparables dans les pays de l'Union européenne. Les microdonnées de l'EU SILC constituent une source d'information unique pour l'étude de la pauvreté en fonction de diverses variables socioéconomiques. Il est par conséquent un outil essentiel pour les décideurs et sera indubitablement fort utile aux chercheurs qui souhaitent poursuivre des études approfondies de la pauvreté et des conditions de vie. Avant de diffuser les données aux chercheurs, Eurostat (Office européen de la statistique) doit anonymiser les microdonnées, c'est à dire modifier les enregistrements statistiques individuels afin de réduire au minimum, conformément aux meilleures pratiques, le risque d'identification des unités statistiques auxquelles ils se rapportent.

La communication comprendra un examen des problèmes méthodologiques que pose l'anonymisation d'une base de données européenne, problèmes que magnifie la multiplicité des perceptions et réalités du risque de divulgation observées dans les divers pays. Les meilleures pratiques sont étalonnées en fonction des problèmes pratiques. La communication débutera par un exposé détaillé de la politique d'Eurostat et des dispositions pratiques prises en ce qui concerne la diffusion de la base de microdonnées de l'EU SILC, puis portera sur les options méthodologiques choisies pour anonymiser la base de données. La communication met l'accent sur la relation étroite entre ces deux aspects du problème. La solution représente un compromis entre la réduction du risque de divulgation dans chaque composante nationale et l'utilité des microdonnées diffusées grâce à la préservation du contenu informationnel et de l'harmonisation des procédures utilisées. Enfin, on discutera des perspectives d'avenir en ce qui concerne la diffusion de microdonnées européennes.

¹ Jean-Marc Museux, Eurostat